

Paris,
Le 10 juillet 2013

La hausse des tarifs de l'électricité n'est qu'un début

Hier, deux coups de tonnerre ont retenti. D'un côté, la hausse graduée des tarifs de l'électricité. De l'autre, le Premier Ministre a annoncé un nouveau plan d'investissements pour l'avenir d'un montant de 12 milliards d'euros sur dix ans, dont la moitié doit être consacrée à la transition écologique. L'Association française de l'éclairage tient à mettre en garde contre l'attentisme de ces mesures et appelle à créer un plan « Investir pour l'éclairage ». L'« impasse énergétique » est également une impasse éclairagiste, qui demande des solutions rapidement.

Les tarifs de l'électricité

La France bénéficie d'un tarif de l'éclairage moins élevé que les autres pays européens. C'est en partie pourquoi la gestion de l'éclairage « à la française » se fonde sur des économies d'énergie et une conception on/off de sa lumière. Toutefois, l'engrenage de la hausse graduée* des tarifs de l'électricité est inévitable, notamment avec la politique de production électrique engagée. **(Voir les chiffres ci-dessous)** Un système de compteur intelligent ne peut, et ne doit pas, être l'unique réponse à la gestion de l'éclairage.

Le compteur électrique « intelligent » Linky

L'Association française de l'éclairage tient à réitérer la nécessité de ne pas s'engouffrer dans la facilité de la gestion quantitative des économies d'énergie. La gestion qualitative demeure, et restera, la seule possibilité de réaliser de véritables économies. **La gestion globale de l'éclairage ne peut se limiter à « compter » la consommation. Car l'éclairage, c'est aussi la vie économique et la santé des français.**

Le Plan « Investir pour l'éclairage »

L'Association française de l'éclairage appelle le gouvernement et les acteurs de l'éclairage à créer un plan « Investir pour l'éclairage ». Le PIA du Premier Ministre prévoit 2,3 milliards d'euros affectés à la rénovation thermique et à la transition énergétique. Ces mesures doivent prendre en compte les systèmes de gestion de l'éclairage et ne pas se contenter des systèmes de mesures de la consommation électrique. La gestion économiste de l'éclairage ne doit pas entraîner vers une régression systématique des bonnes pratiques de l'éclairage élaborées depuis des décennies pour l'usage et les besoins de l'homme. **C'est vers la prise en charge intelligente de l'éclairage, dans l'intégralité de ses composantes, que nous devons tous nous orienter.**

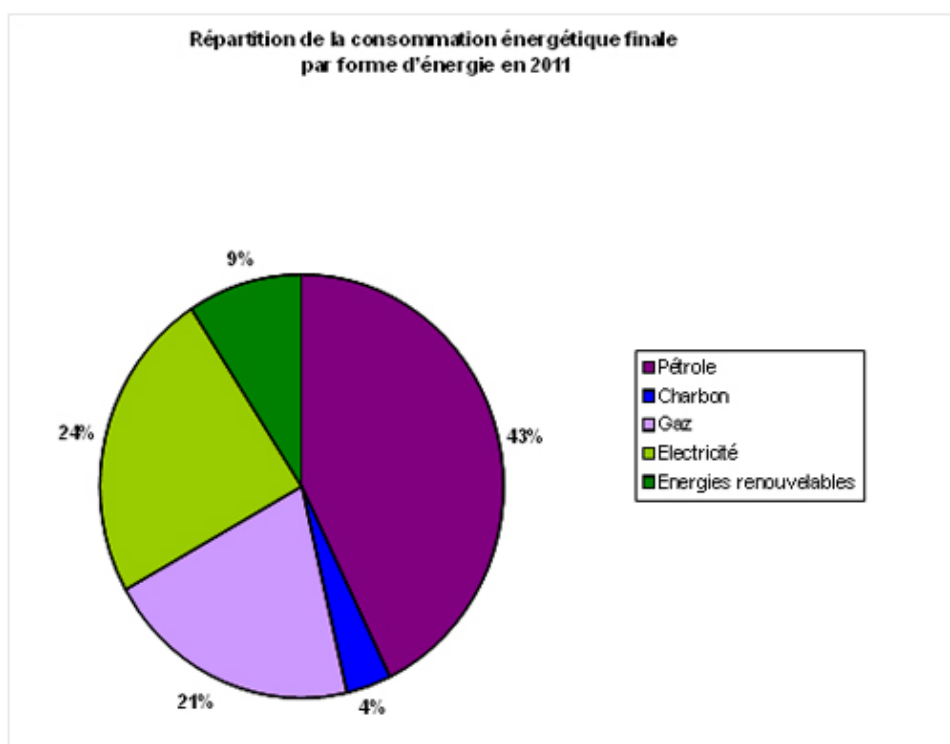
**Cette augmentation reste néanmoins inférieure aux préconisations de la CRE (Commission de régulation de l'énergie), qui préconisait une hausse de 6,8 % à 9,6 % des tarifs au 1er août 2013, plus un rattrapage de 7,6 % pour combler les hausses insuffisantes des années précédentes.*

Chiffres :

La part de la consommation d'électricité dans la consommation énergétique est de 24
(Voir graphique ci-dessous)

Dès 2007, dans son [Point de vue concernant l'éclairage et les enjeux énergétiques](#),
l'AFE rappelait que 10 % de la consommation d'électricité est consacrée à l'éclairage.
Plus de 50 % d'économies sur cette consommation pourraient être réalisées avec des
systèmes de gestion intelligente de l'éclairage.

Répartition de la consommation énergétique finale par forme d'énergie en 2011



Sources :

SOES – bilan énergétique de la France en 2011

(1) Key World Energy Statistics 2011, AIE

Contact

Emeline Mas

Chargée de communication

06 73 67 50 85

emas@afe-eclairage.fr

P
R
E
S
S
E

L'Association française de l'éclairage en quelques mots

Fondée en 1930, l'Association française de l'éclairage a pour vocation de susciter, de rassembler, d'analyser et de transmettre le savoir et le savoir-faire de l'éclairage. Présente dans toute la France, avec l'appui de ses centres régionaux, l'AFE fédère les acteurs de la lumière et de l'éclairage. Par ses actions de communication et de formation, l'AFE concrétise ses valeurs de partage et de transmission des meilleurs usages. L'association édite ainsi régulièrement des guides et recommandations, afin d'aider les acteurs et spectateurs de l'éclairage à faire face à ce que nous appelons la « transition éclairagiste ». Quatre piliers structurent les actions de l'AFE : les notions de lumière, santé, « éclairage juste » et besoins d'usage.

P
R
E
S
S
E